RAPPORT D'ACTIVITE 2020

L'année 2020 a été marquée par l'arrivée de la COVID 19 et de 2 confinements. Tout cela a bouleversé considérablement notre activité associative, en particulier les évènements prévus et notre façon de travailler.

Les statuts ont été modifié suite à l'AGE 2020, et notre nouvelle organisation se met en place progressivement.

Le rapport d'activité qui suit est le reflet de tous ces évènements.

> Axe de travail 1 : Lutte contre les violences faites aux femmes

- Accueil, écoute et accompagnement: Femmes solidaires, toujours référencée comme association relais du numéro national d'écoute (3919) a tenu une permanence à la maison des associations, tous les mardis de 16 h à 18 h. Cette permanence a été assurée en présentiel jusqu'au 1^{er} confinement. Par la suite, la fermeture de la Maison des Associations a considérablement complexifié notre organisation, nous obligeant à donner des rendez-vous aux femmes qui souhaitaient nous rencontrer soit dans des lieux publics, soit chez les bénévoles.

Dans un 2^{ème} temps, lors du second confinement, les rendez-vous ont pu reprendre la MDA, mais en suivant un protocole compliqué et peu compatible avec l'accueil de personnes en grande difficulté et souvent accompagnées!

Par ailleurs, dans un laps de temps très court, nous avons dû accompagner un certain nombre de familles avec enfants qui se sont retrouvées sans hébergement. Trouver les logements, les meubler pour certains a été possible grâce à l'intervention de la nouvelle municipalité de Périgueux et à la solidarité de notre réseau de bénévoles. Les différents appels aux dons ont été rapidement entendus, et ces familles ont été relogées dans des conditions descentes.

Par les rendez-vous réguliers avec l'association Antigone, nous avons mis en place une analyse de pratiques nous permettant de clarifier un certain nombre de situations, et contribuant à nous donner des clés pour prendre le recul nécessaire.

- Constitution de partie civile au procès du 26/02/2020 : Femmes solidaires s'est tenue aux côtés d'une des plaignantes en se constituant partie civile à ce

procès et en citant comme témoin Marie-France Hirigoyen (psychiatre et psychothérapeute familiale de renom).

La déqualification de ce procès de viol en abus de faiblesse, a eu pour effet un procès qui s'est tenu devant le tribunal correctionnel au lieu de la cour assises et une peine encourue bien moins importante!

Le délibéré du procès était le 27 mai 2020 ; il a donné lieu au rassemblement d'une vingtaine de femmes solidaires qui protestaient contre la déqualification des faits de viol en abus de faiblesse.

Femmes solidaires s'est constituée partie civile une seconde fois, au cours du 1^{er} confinement, pour soutenir une jeune femme sous tutelle, violée par son compagnon.



Journée du 25 novembre :

A l'origine, nous devions manifester au marché Place de la Clautre! La manifestation est interdite par la préfecture et remplacée par un rassemblement spontané sur les marches du palais de justice. Il s'en suit un certain nombre de mesures de rétorsion de la part du Préfet, une lettre ouverte paraît dans la presse, un rassemblement a lieu devant la préfecture, avant qu'une rencontre le 31/12/2020, ne vienne apaiser les tensions.

Participation, avec l'ensemble des organismes concernés par les violences faites aux femmes, à une campagne d'affichage de fiches réflexes sur les violences faites aux femmes à l'occasion du 25 novembre.



Axe de travail 2 : Lutte contre le sexisme

- <u>L'écrit des femmes 2020, 4^{ème} édition</u>

Le programme de cette année 2020 (sur le thème Femmes et santé), a dû être annulé, pour cause de confinement.

Cette édition, initialement prévue sur 3 jours avait mobilisé une grande partie des bénévoles et une vingtaine d'intervenantes (autrices, conférencières, artistes) devaient se produire au cours de ces 3 jours.

- Préparation de l'écrit des femmes 2021

-

Il est prévu de reprendre quasiment le même programme, avec les mêmes intervenantes, ce qui a nécessité un travail de reprise de contact avec l'ensemble des intervenant.e.s, de réservation des salles avec matériel, etc. Dans un second temps, et en fonction de l'évolution de l'épidémie, il est envisagé une ouverture vers les médias (émissions de radios), vers la presse (article dans les journaux) et travail avec des établissements scolaires qui pourraient recevoir quelques autrices parmi les plus proches *géographiquement.

- Les interventions en milieu scolaire, périscolaire et postscolaire :

Intervention dans les stages garantie jeunes : toute la programmation prévue n'a pas pu être respectée. En cause, les 2 confinements.

A Saint Astier: 14/01/2020 - 8/09/2020 Utilisation d'un nouvel outil: « le

violentomètre » - 20/10/2020 - 02/12/2020 A Ribérac : 11/02/2020 - 29/09/2020

Prêt de l'exposition « Notre matrimoine » à l'AFAC 24, dans le cadre d'un projet sur l'égalité H/F.

Journée internationale des droits de l'enfant à Périgueux :

Dans le cadre de cette journée, la Ville de Périgueux, en partenariat avec notre association Femmes Solidaires a organisé le prêt de l'exposition « C'est mon genre » dans 3 écoles élémentaires : Maurice Albe (les Barris), André Davesne et Clos Chassaing pour la période du 20/11 au 11/12. Femmes Solidaires est propriétaire de 3 exemplaires de cette exposition : une gérée par CANOPE, une autre par la BDDP et la 3ème en direct ; ces 2 partenaires ont été associés à cette action pour ce prêt simultané.

Pour mémoire, cette exposition vise à sensibiliser les enfants sur leurs droits et l'égalité entre les filles et les garçons. Les professeur.e.s ont abordé et échangé avec leurs élèves sur divers sujets relatifs aux droits des enfants.

Le 20/11/2020, Madame la Maire de Périgueux, la maire adjointe en charge de l'éducation ainsi que Géraldine Baylet, représentante de Femmes Solidaires et également élue de la mairie ont accompagné cette exposition dans les écoles en échangeant sur l'un des panneaux « Ma mère est Maire ».

Cette exposition a ensuite été prêtée à l'école André Boissière à partir du 14/12/2020



Les Kféministes :

Cette activité a considérablement été impactée par la crise sanitaire.

31/01/2020 : Femmes et migration **28/02/2020** : Femmes et prison **26/06/2020** : Les livres de l'été



- > Axe de travail 3 : Citoyenneté au féminin.
 - Place et visibilité des femmes dans la société : Une action transversale à toutes nos activités.

- Accès à la culture :

<u>Partenariat avec l'Agora</u> (pour la saison 2019/2020), dans le cadre d'une convention.

La convention signée portait sur 6 spectacles, mais seulement 2 ont eu lieu (I-Solo, le 7/01/2020 – le 23/01/2020, conférence Lubat, Le silence et le peur le 10/03/2020).

Ciné-débats:

A Nontron le 21 janvier 2020 sur le film « la bonne épouse »

Autour du 25 novembre : Les diffusions du film « Warrior women » programmées à Thiviers, Ribérac, Montignac, Terrasson et Périgueux ont été annulées.

<u>Médiathèque Pierre Fanlac</u>: carte blanche à Femmes Solidaires. Lecture à plusieurs voix du texte de l'intervention de Simone Veil présentant la loi sur l'IVG, dans le cadre de l'Ecrit des femmes 2020.



<u>Festival Mimos</u>: projet d'accueil de 10 femmes solidaires venant d'autres comités, qui a malheureusement été annulé en même temps que le festival.

Journées du « matrimoine » les 18, 19 et 20/09/2020

Soirée d'ouverture à 18 h le vendredi salle Jean Moulin, avec la projection du film « Séraphine ».

Les 19 et 20/09/2020, 2 journées de présentation de tableaux peints par des femmes, dans les différentes salles du MAAP, accompagnées de lectures, contes et intermèdes musicaux.

C'était une première, et elle a eu du succès. A renouveler!



 Aide à l'insertion des femmes migrantes : accompagnement individuel du fait du nombre de plus en plus croissant de femmes migrantes en difficulté, cet accompagnement est de plus en plus nécessaire, et prend de plus en plus de temps.

- Relation avec les institutionnels et les élu.e.s

Signature d'une convention avec le Grand Périgueux dans le cadre de la charte du réseau de vigilance en faveur de l'égalité de traitement et de la non discrimination.

Courrier aux 6 parlementaires du département appelant à défendre le 3919 et refuser la procédure d'appel d'offre. Le sénateur Serge Mérillou a transmis une question écrite à la ministre déléguée

Renouvellement de la coopération avec CANOPE (22/10)

Election au conseil d'administration du CCAS de la ville de Périgueux

Rencontre avec la maire de Périgueux et le 1^{er} adjoint (03/11) dans un esprit de coopération avec des premiers actes : participation au CCAS, journée des droits de l'enfant, aides à régler des situations d'urgence

Appel à signer la pétition : « Proposition de loi sur l'avortement, nous avons la solution » (09/11)

Rassemblement contre la loi de sécurité globale (21/11, 28/11, 19/12) Rencontre avec le Président de l'Union départementale des maires et le Directeur (02/12) concernant le rôle des maires en cas de violences faites aux femmes. Proposition de participer au prochain congrès de l'Unions des maires de la Dordogne.

- Participation militante

Participation les 9, 16 et 23 janvier 2020 puis le 6 mars 2020 aux manifestations à Périgueux contre la réforme des retraites.

Action de rue au marché de Périgueux, le samedi 7 mars 2020, en préambule de la journée du 8 mars.

Le samedi 14/03/2020, l'hymne des femmes est entonné sur le marché de Périgueux par une quinzaine de femmes solidaires, en préambule de l'Ecrit des Femmes.

Rassemblement le 8/06/2020 post Covid à l'arbre de la liberté pour faire entendre nos voix de femmes. Lecture à plusieurs voix de femmes solidaires

du texte « Nous ne nous laisserons pas dicter en silence les mesures de l'après ».

Marche de protestation de l'arbre de la liberté à la mairie le 10/07/2020 contre la nomination des ministres de l'intérieur et de la justice, et lecture du texte « remaniements ministériels – nous ne pouvions imaginer pire scénario! » Participation à la manifestation à Périgueux le 18/10, suite à l'assassinat de Samuel Paty

Actions de plaidoyer

Diffusion et affichage de « Violences, les gestes barrières » (FS) -Notre réponse concernant les permanences « Nous n'irons pas au supermarché – pas tout de suite »

Invitation à signer la pétition pour la revalorisation des emplois à prédominance féminine

En relais de la performance de Karine Delcros, place de l'ancien hôtel de ville à Périgueux, hommage à George Floyd

Participation au rassemblement pour une action de soutien auprès du personnel soignant (majoritairement féminin) et à leurs revendications au rond-point de l'hôpital de Périgueux

Participation au 2ème rassemblement de soutien aux personnels soignants



> Axe de travail 4 : Vie de l'association

Femmes Solidaires Dordogne en quelques chiffres :

Projet de nouveau local pour notre association:

Depuis début 2018, la Mairie de Périgueux a mis à la disposition de l'association un local à la MDA. Ce fut compliqué d'accéder à ce local en 2020. Une opportunité de prêt gratuit à partir de 2021 est la bienvenue.

- 119 adhésions au 31/12/2020 (chiffre stable, malgré les vicissitudes de cette année!)
- 8 réunions de Bureau et 6 réunions de Direction Collégiale
- Démarrage d'une antenne Montignac/Sarlat
- 11 fiches de « brèves info »
- 12 agendas prévisionnels mensuels.
- Téléphone mobile de l'association 07.78.26.13.61
- Date des AG Extraordinaire et Ordinaire 2020 : 21/09/2020 (report du 04/04/2020 dû au confinement), qui fut notre 2^{ème} rencontre avec nos adhérentes, après nos vœux de début d'année (20/01/2020 à la MDA).
- Participation aux réunions du Collectif National et de la coordination nationale avec retour de Pascale M ainsi que participation au premier bilan du précédent congrès (bilan local à partir de la feuille de route).
- Les 5 abonnements à « CLARA Magazine » se sont poursuivis en 2020
- Diffusion au cours de l'année des différents communiqués de presse du National à la presse locale.
- Etude et analyse pour accueillir un.e jeune en service civique, agrément obtenu.
- 1181 sessions sur le site, plus de 1000 suivis sur Facebook
- Au 1^{er} trimestre, nombreuses réunions de préparation pour les nouveaux statuts.



- Au 4^{ème} trimestre, mise en place de la Direction collégiale, des 4 pôles et de leur fonctionnement (réunions à petits effectifs et/ou en visio)

- Formation des adhérentes :

- Formation sur 2 demi-journées sur le thème « lutte contre les discriminations » (suivie par Françoise T.)
- Formation à l'accueil animée par Pascale M. le 3 octobre 2020.



- Nouveau fonctionnement de l'association :

Création d'une Direction Collégiale composée de 12 membres et mise en place des 4 pôles suivants :

- Accueil-Accompagnement Lutte contre les violences
- Culture et Education populaire
- Education non sexiste
- Vie de l'association



Direction collégiale (DC) 12 membres :
Catherine, Pascale, Patricia, Pauline,
Anny, Marie, Géraldine,
Christiane, Françoise, Dominique, Françoise,
Liliane (absente pour la photo)
Martine, Julia, Liliane, Monique et Dominique, soutien de la DC

Notre nouveau local:

Un certain nombre de bénévoles ont travaillé activement à la recherche de financements pour l'aménagement de notre futur local, à la confection de plans et à récupérer les différents devis comparatifs pour les futurs travaux.